

Réalisation



Appui



Les donateurs et les partenaires









État des aires protégées d'Afrique centrale 2020 : enjeux et perspectives

Sommaire

Liste des contributeurs

Sigles et abréviations

Préface

Avant-propos

Chapitre 1 - Les aires protégées d'Afrique centrale en 2020



Réalisation



Appui













SECTION 1 : Gouvernance des aires protégées en Afrique centrale

Chapitre 2 - Aires protégées et gouvernance

Chapitre 3 - Aires protégées et communautés locales et autochtones

Chapitre 4 - Aires protégées et partenariats publics privés

Chapitre 5 - Aires protégées et information pour l'aide à la prise de

décision

SECTION 2 : Développement durable et aires protégées d'Afrique centrale

Chapitre 6 – Aires protégées et conflits hommes-éléphant

Chapitre 7 - Aires protégées et transhumances

Chapitre 8 - Aires protégées et industries extractives

Chapitre 9 - Aires protégées et tourisme

Chapitre 10 - Aires protégées et changement climatique



Réalisation



Appui















Réalisation



Appui



Les donateurs et les partenaires









PERMETTRE À L'ÉLEVAGE TRANSHUMANT DE COHABITER AVEC L'AGRICULTURE ET LES AIRES PROTÉGÉES REPRÉSENTE UN ENJEU IMPORTANT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE CENTRALE ndre son bétail à Kisangani (RDC) © D. Louppe/CIRAD

L'élevage pèse pour 35 % du PIB agricole et 5,8 % du PIB total de l'Afrique centrale mais il rentre en conflit avec d'autres usages des terres. Les aires protégées et leurs périphéries font l'objet de nombreuses convoitises car les éleveurs transhumants les considèrent comme des réservoirs de ressources pour leur bétail.

LES AIRES PROTÉGÉES ET LEUR PÉRIPHÉRIE DEVIENNENT AINSI DES THÉÂTRES DE CONFLITS



L'impact

Éleveurs, agriculteurs et agents de la conservation s'opposent pour l'accès à l'eau et à la terre. L'exploitation de la végétation et de la faune sauvage peut aboutir à une importante dégradation des écosystèmes.

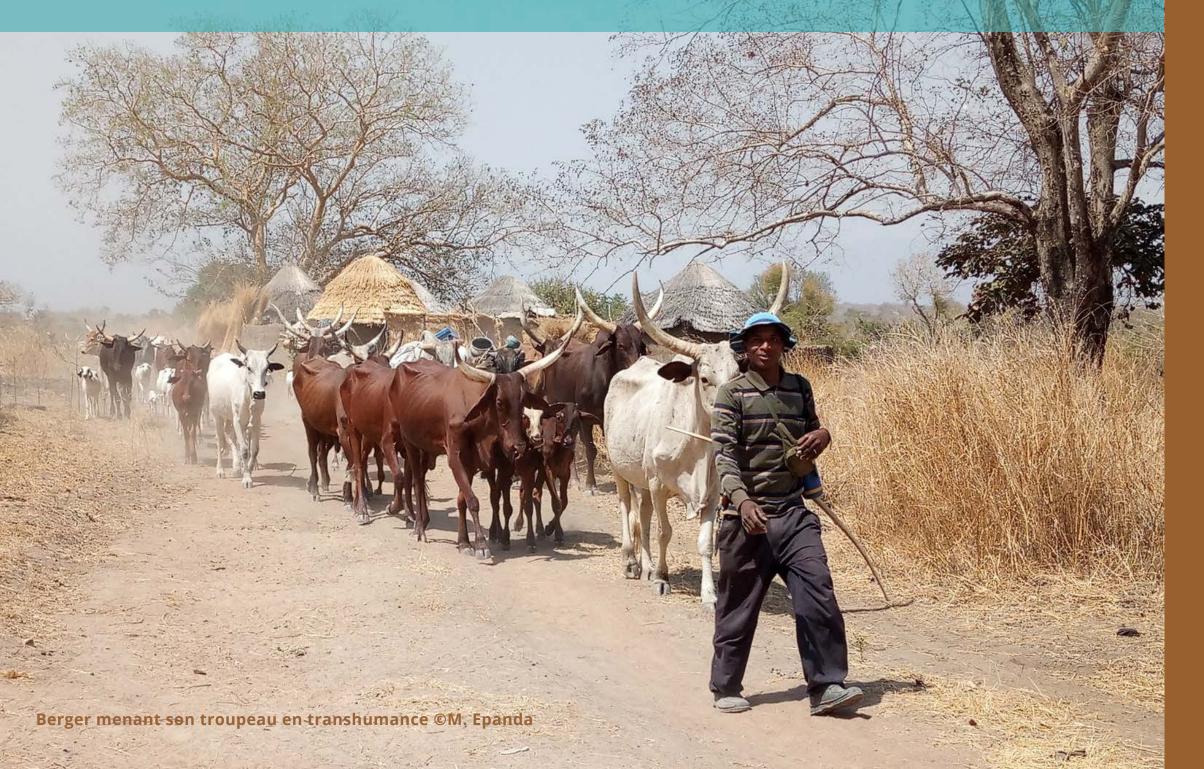
Dans certaines circonstances, le péril sécuritaire prend des allures de front des opérations avec l'intervention de groupes armés, recherchant eux aussi une place au sein de ces larges espaces peu peuplés et faiblement contrôlés par les États.



Ces solutions visent à la décrispation des rapports entre les acteurs de terrain et à l'établissement d'un dialogue constructif entre les éleveurs et les gestionnaires d'aires protégées.

En d'autres termes, les éleveurs doivent reconnaître le rôle des aires protégées pour la bonne santé des écosystèmes et ils doivent être associés à leur gestion.

LE DIALOGUE ET LE RESPECT MUTUEL PEUVENT SEULS PERMETTRE AUX ELEVEURS ET AUX GESTIONNAIRES D'AIRES PROTEGEES DE COHABITER HARMONIEUSEMENT.



Recommandations

- Élaborer des chartes
 d'engagements mutuels
- 2. Préparer des plans d'usages des terres
- 3. Partager l'information
- 4. Mobiliser la diplomatie locale
- 5. Développer des accords transfrontaliers



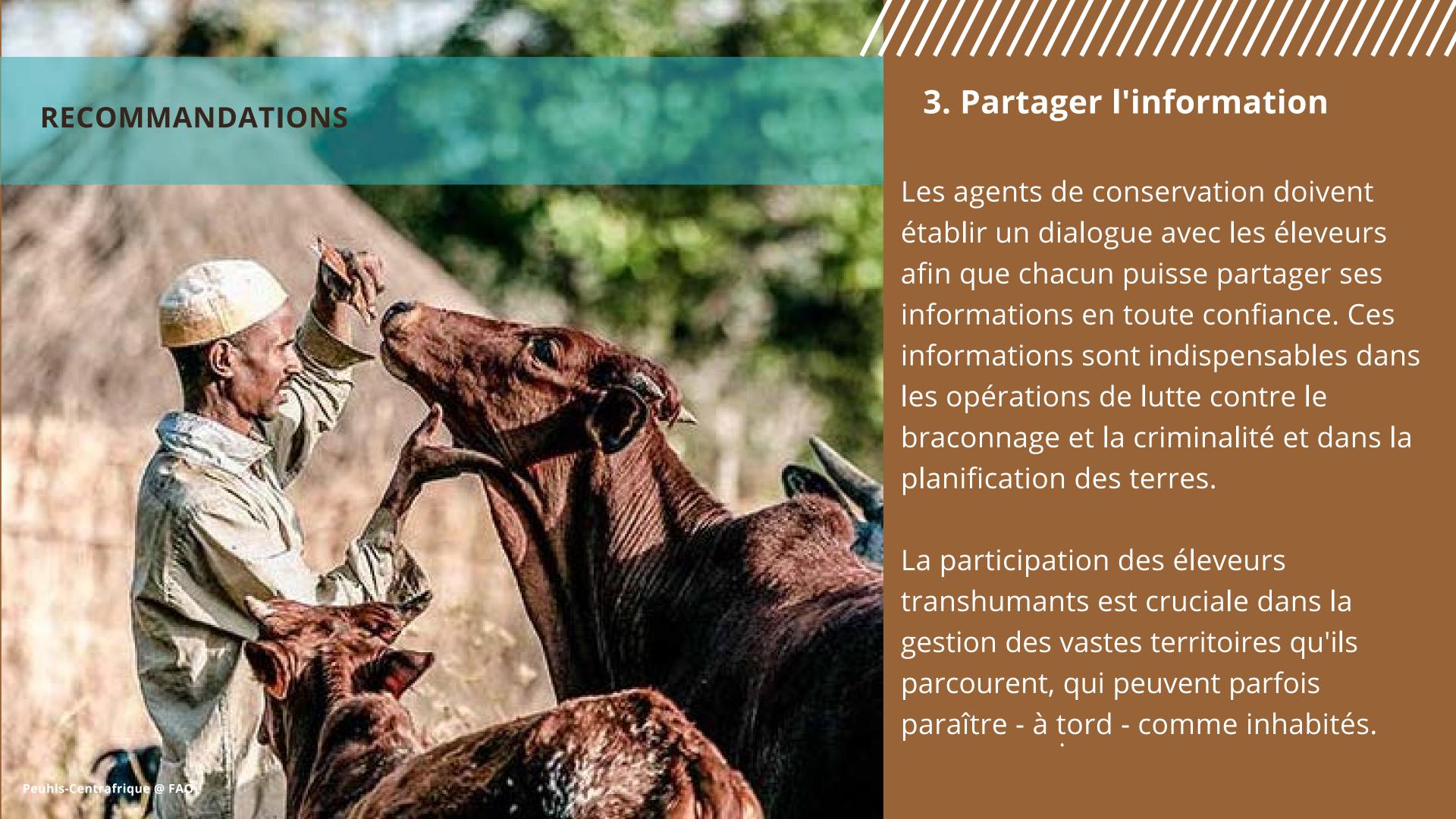
1. Élaborer des chartes d'engagements mutuels

Les adhésions volontaires traduiront la détermination des parties prenantes à poursuivre des objectifs partagés lors de la planification, de la mise en œuvre et même de l'évaluation de la gestion des aires protégées.



2. Préparer des plans d'usages des terres

Ils sont conçus de manière participative et intègrent les considérations spatiotemporelles des transhumants. Au lieu d'exclure, les plans d'aménagement des aires protégées doivent aussi traiter des parcours de transhumance et aider à entretenir ou à stabiliser les pâturages et les points d'eau sans omettre les investissements en termes de biens sociaux de base comme les écoles et les infirmeries.



3. Partager l'information

Les agents de conservation doivent établir un dialogue avec les éleveurs afin que chacun puisse partager ses informations en toute confiance. Ces informations sont indispensables dans les opérations de lutte contre le braconnage et la criminalité et dans la planification des terres.

La participation des éleveurs transhumants est cruciale dans la gestion des vastes territoires qu'ils parcourent, qui peuvent parfois paraître - à tord - comme inhabités.



4. Mobiliser la diplomatie locale

Les instituitions locales, y compris traditionnelles, doivent jouer un rôle plus actif dans le renforcement des alliances entre les partenaires. Elles ont tout leur importance dans l'élaboration et le suivi des accords d'exploitation et de conservation des ressources naturelles. Il est indispensable de les intégrer dans les plateformes élargies de gestion des aires protégées et leurs périphéries.

Chelkou **RECOMMANDATIONS** Soudan du Sud Numatina Garamba

5. Développer des accords transfrontaliers

Il est nécessaire de renforcer l'initiative de N'Djamena en intégrant plus fortement les éleveurs transhumants. Les accords transfrontaliers doivent relier les territoires locaux de manière à englober les aires protégées et leurs périphéries avec les espaces vécus par les transhumants.

Carte: Conservation, insécurité et transhumances : enjeux de la zone transfrontalière entre la RCA, la RDC et le Soudan du Sud

L'EdAP 2020 répond aux besoins de la présentation d'un bilan des réseaux d'aires protégées des pays d'Afrique centrale.

Contenu:

L'EdAP présente la situation des aires protégées d'Afrique centrale en 2020 + neuf autres chapitres basés sur des expériences et des études de cas dans et autour des aires protégées de la sous-région, organisés en deux sessions, (i) la « Gouvernance des aires protégées en Afrique centrale » et (ii) le « Développement durable et aires protégées en Afrique centrale ».

Lancement:

L'ouvrage sera publié en français et en anglais et sera disponible à partir de mars 2021!



Réalisation



Appui











